



Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration du

30 décembre 2020

(Lycée Claudel et via la plateforme Zoom)

Présents : Alain Adam, Pascal Adam, Jean-Nicolas Bustros, Sophie Cathelineau, Philippe Courjault, Pierre Danten, Pascaline Gaussot, Colette Godet, Carla Khazzaka, Marta Lamosova, Marie-Hélène Poisson, Simon Pomel, Rachid Salama

Invitée permanente à titre de présidente de l'APELC: Nathalie Bougoin

Absent : Mark-Alexander Schreiweis

La séance est ouverte à 18h34.

Résolutions

1. Plan de retour en enseignement présentiel suite aux règles de confinement annoncées par le gouvernement de l'Ontario le 21 décembre 2020

Le Comité exécutif s'est réuni le 23 décembre 2020 pour discuter de la communication avec les familles et personnels suite aux nouvelles règles de confinement annoncées par le gouvernement de l'Ontario le 21 décembre 2020 et qui s'appliquent du 26 décembre 2020 au 25 janvier 2021.

D'après le document du gouvernement ontarien détaillant les nouvelles règles de confinement :

- Les élèves de maternelle petite section (PS) rentrent le 4 janvier 2021 en présentiel;
- Les enseignants sont autorisés à se rendre à l'établissement pour dispenser des cours virtuels;
- Les élèves d'élémentaire et de collège jusqu'à la 4^{ème} peuvent revenir en présentiel à partir du 11 janvier 2021.

En revanche certains points sont ambigus ou s'appliquent mal au contexte du Lycée Claudel:

- Les élèves de maternelle moyenne (MS) et grande section (GS) ne tombent pas sous le régime de l'obligation scolaire en Ontario. Il est donc envisageable de ramener ces classes le 4 janvier 2021 en enseignement présentiel, au même régime que les PS. Les parents d'élèves de MS et GS auraient cependant l'option de choisir l'enseignement distanciel.





- En se basant sur l'interprétation précédente de l'Agence de sante publique d'Ottawa, selon laquelle les 3èmes sont de la même façon que les autres classes de collège, ces élèves reviendraient en enseignement présentiel le 11 janvier 2021.

La direction suggère une approche à la réouverture aux classes de collège qui soit dans la cohérence du plan de réouverture voté par le Conseil d'administration tenu en août 2020.

Il est question de faire un rappel des mesures sanitaires s'appliquant aux parents et élèves de l'établissement dans la prochaine communication, mais ce n'est pas forcément la place du Lycée Claudel.

Rachid Salama souligne le besoin de clarifier que les services de garderie fonctionneront normalement à partir du 11 janvier 2021.

Suite à la discussion et notant aussi le besoin de clarifier l'approche concernant les classes de maternelle, il est décidé de proposer une résolution sur le sujet :

- Proposition : Considérant qu'aucune des classes de maternelle n'est en âge scolaire, que l'accueil de tous les élèves de maternelle reprenne en présentiel à partir du 4 janvier.
- Proposée : Marta Lamosova
- Appuyée : Carla Khazzaka
- Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Proposition pour lever la séance

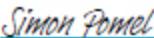
- Proposée : Alain Adam
- Appuyée : Simon Pomel
- Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h50.

Pierre Danten

Le président du conseil d'administration

Pierre Danten

Signature: 

Simon Pomel (Mar 8, 2021 21:37 EST)

Simon Pomel

Le secrétaire du conseil d'administration

Simon Pomel

Signature: 

